

MAIRIE DE LA BARRE

03 84 81 23 25

www.labarre39.fr



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 08 JUIN 2021

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du 13 avril 2021
- Prise de compétence « LOM » par la CCJN
- Organisation des bureaux de vote
- Compte rendu réunion « haies »
- Compte rendu visite bois
- Vente de bois (grumes et surbilles)
- Devis travaux cour de la gare
- Devis fontaine
- Devis table
- Questions diverses : dépôts sauvages en forêt

Convocation : 31/05/2021

Affichage : 14/06/2021

Présents : Philippe GIMBERT, Claude BAYLE, Christelle BOBILLIER, Daniel BOURGEOIS, Michel CARMINATI, Christian FUMEZ, Rudy MASRABAYE, Sylvain LHOMME, Christophe TATIN, Michel VERTEL.

Absent excusé : Frédéric PAILLARD.

Secrétaire de séance : Daniel BOURGEOIS.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 13 AVRIL 2021

Monsieur le Maire rappelle les points abordés lors de la séance du 13 avril 2021 et fait part aux élus de l'avancée des dossiers. Le Conseil Municipal, sans remarques, approuve à l'unanimité le compte rendu.

PRISE DE COMPETENCE « LOM » PAR LA CCJN

Une délibération est à prendre concernant la modification des statuts de l'intercommunalité suite à la prise de compétence supplémentaire relative à la Loi Orientation des Mobilités (LOM) afin d'exercer la compétence mobilité notamment les déplacements doux. La Communauté de Communes ne souhaite pas demander pour le moment à se substituer à la région dans l'exécution des services réguliers de transports publics, des services de transports à la demande ni des transports scolaires.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire, approuve à l'unanimité la modification des statuts telle que proposée.

ORGANISATION DES BUREAUX DE VOTE

Les élections départementales et régionales auront lieu les 20 et 27 juin prochain à la salle des fêtes suite à la demande de transfert du bureau de vote. Afin de tenir les bureaux de vote et de respecter le code électoral, il convient d'avoir 2 assesseurs par urne soit 4 personnes ; 1 président et 1 secrétaire qui peuvent être mutualisés. Monsieur le Maire informe, qu'en règle générale, ce sont les conseillers municipaux qui se chargent de cette mission mais qu'exceptionnellement, il y aura plusieurs absents à ces dates. Chaque élu, selon ses disponibilités, s'inscrit sur le tableau. Après échange, il est proposé de faire appel à la population. Un élu indique qu'une personne pourrait être volontaire.

Monsieur le Maire précise qu'un circuit sera prévu avec une entrée et une sortie différentes et un parcours à suivre pour voter afin de respecter les gestes barrières.

Monsieur LHOMME, intéressé par le point suivant, ne participe pas au débat.

COMPTE RENDU REUNION « HAIES »

Madame BOBILLIER en charge du dossier présente la visite des haies de la ferme de l'ISEROLE à Orchamps le 26 mai 2021. La haie a été plantée en 2016/2017 avec l'accompagnement de Jura Nature Environnement (JNE). L'idée était d'implanter une haie diversifiée dans le cadre d'un programme « Plantons des haies » qui aurait pour rôle de favoriser la biodiversité. Elle précise qu'il s'agissait d'un des premiers projets réalisés par JNE qui a permis à l'association de tirer des enseignements et de les mettre à profit pour d'autres réalisations, par exemple le travail de la terre en amont, les types d'essences à sélectionner.

Le programme « Plantons des haies » a pour objectif d'aider les agriculteurs qui souhaitent favoriser la biodiversité autour et à l'intérieur de leurs cultures en reconstituant les haies bocagères qui les entourent et en implantant des alignements d'arbres (agroforesterie intra-parcellaire). Depuis plusieurs années, la commune souhaite s'inscrire dans ce programme.

Le GAEC LHOMME dispose de parcelles intéressantes pour ce dispositif. La commune pourrait planter 320 m linéaire sur 2 rangées d'arbustes d'essences locales et résistantes à la sécheresse ce qui permettrait de répondre au programme en favorisant la biodiversité et d'apporter de l'ombre aux promeneurs. Monsieur le Maire précise que 640 pieds, à environ 1.50 € le pied, ainsi que d'un minimum de 7 tonnes de paillage sont nécessaires pour réaliser ce projet. Celui-ci peut être subventionné à hauteur de 70 %, voire plus, si la commune a recours à une entreprise d'insertion pour la plantation. Une convention est rédigée entre les agriculteurs et la commune afin d'autoriser la plantation.

Monsieur le Maire demande l'accord de principe des élus. Il propose de solliciter l'aide de JNE pour la rédaction du cahier des charges et le montage du dossier de subvention et de participer à l'appel à projets de la région à titre expérimental ce que le Conseil Municipal approuve par 9 voix pour.

COMPTE RENDU VISITE BOIS

Monsieur CARMINATI en charge du dossier présente la visite en forêt communale ouverte à la population qui a eu lieu le 29 mai 2021 avec la participation de l'ONF. L'aménagiste a présenté les objectifs du plan d'aménagement forestier qui donne les prévisions d'exploitation (travaux, revenus, équilibre des

peuplements, ...) sur les 20 années à venir après la réalisation d'un état des lieux actuel. Plusieurs cartes ont ensuite été présentées.

Une carte des stations qui indique la qualité et la fertilité de la forêt dont environ la moitié est qualifiée de bonne ; une carte des peuplements qui a fait ressortir que 40 % de la surface des parcelles est classée en irrégulier et le reste en régulier ; une carte d'aménagement mentionnant les orientations sylvicoles à prendre pour les 20 prochaines années, à savoir la régénération de plusieurs parcelles (19 et 29 en partie et 24 selon l'évolution de l'état sanitaire des sapins), la création d'îlots de sénescence (libre croissance des arbres sans intervention) et de vieillissement sur les parcelles 10 et 12 qui sont difficiles à exploiter. Lors de la visite, un itinéraire a été proposé permettant de découvrir les différentes essences,



chêne rouge d'Amérique par exemple, l'impact des cervidés sur la plantation de chênes et sur les pins, les travaux réalisés sur les jeunes peuplements, l'explication d'une régénération, la présentation des zones d'implantation des îlots, sur différentes parcelles (8, 6, 27, 29 et 31).

Par ailleurs, il sera nécessaire de mettre aux normes la sommière et la place de retournement qui se situent au niveau de la parcelle 25. Des subventions sont envisageables si ces travaux sont inscrits dans le plan d'aménagement forestier.

VENTE DE BOIS GRUMES ET SURBILLES

Monsieur le Maire explique que suite au don de chablis pour la reconstruction de la charpente de la cathédrale Notre Dame, l'architecte a mis au rebut un des chênes. Celui-ci a été proposé à la vente par le garde ONF. La Scierie FALLETANS propose 70 € le m³ pour cette unique grume et Monsieur REBILLET Stéphane propose d'acheter les surbilles à 15 € le m³.

Après avoir échangé avec l'agent ONF, les propositions sont correctes. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité ces offres.

DEVIS TRAVAUX COUR DE LA GARE

Suite à la demande d'un riverain en vue d'entretenir la cour de la gare, un devis a été sollicité auprès de l'entreprise GUILLOT TP afin de réaliser une plateforme de stockage pour entreposer les matériaux de la commune. Monsieur le Maire informe que dans le cadre du Plan de Relance, des subventions peuvent être octroyées par le Département.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le devis proposé et sollicite l'aide du Département.

DEVIS FONTAINE

Suite à l'étude concernant la réalisation d'une fontaine place des RACONTOTTES et de la possibilité de réaliser un puits perdu, la commune a sollicité de nouveau un devis auprès de la SADE. Par ailleurs, il a été demandé à Pierre DUC, artiste reconnu sur le secteur par ses œuvres (chamois au rond-point de Rochefort, Totem au rond-point de RANCHOT, ...) de présenter un projet de fontaine moderne pour la commune.

Le Conseil Municipal, approuve le devis des travaux de la SADE et sollicite l'aide du Département sur ce dossier.

DEVIS TABLE

Un devis a été demandé aux services techniques de JURA NORD afin de réaliser une table d'angle en acacia sur mesure avec poubelle et permettant le stationnement des vélos sur la place des RACONTOTTES. Le montant s'élève à 1280 €. Il est également proposé de remplacer les planches des bancs existants pour un supplément de 380 €.

Le Conseil Municipal, après avoir échangé sur le dessin proposé, approuve à l'unanimité les devis et sollicite l'aide du Département.

QUESTIONS DIVERSES

- **Dépôts sauvages** : une plainte a été déposée suite aux dépôts de pneus dans la forêt communale.



- **Visite éolienne** : la visite des éoliennes de CHAMOLE organisée par JURASCIC a eu lieu le 22/05/2021. Environ 40 personnes (adultes et enfants) de la commune et des environs (Gendrey, Evans, Orchamps, Dole), étaient présentes. Les participants se sont rendus au pied de l'éolienne située en forêt et ont pu constater que les éoliennes étaient silencieuses. Un rucher expérimental a été implanté à environ 100 mètres du mât. La ferme située à proximité n'a pas vu sa production modifiée et continue à fournir du lait pour la production du Comté. Monsieur DUFOR, ancien Maire de CHAMOLE, lors de sa présentation du parc éolien, a indiqué avoir de nombreuses visites du parc et a expliqué le fonctionnement d'une éolienne citoyenne. JURASCIC a eu de bons retours sur cette visite et rappelle que la théorie ne vaut pas la réalité.

- **Déploiement fibre** : une visite en mairie aura lieu le 09 juillet 2021 en vue des travaux de déploiement de la fibre. Dans un premier temps, un travail de repérage sera opéré avant le déploiement dans un second temps.

- **Travaux rue des Charmois** : la commune a reçu les agents du centre technique des routes du Département en vue de réaliser un aménagement sécuritaire complémentaire entre le château d'eau et le plateau ralentisseur. Un dossier sera préparé pour 2022 pour la réalisation d'un rétrécissement et l'installation d'un coussin berlinois en béton ou en enrobé.

- **Balayage des voiries** : Monsieur le Maire informe qu'il a sollicité une entreprise pour le balayage des rues du village pour un montant de 165 € HT.

- **Luminaire à LED** : lors du vote du budget, il a été évoqué l'installation de panneau LED dans la mairie afin de réduire la consommation énergétique de la commune. Le devis s'élève à 300 € HT pour 10 panneaux. Monsieur le Maire indique que la dépense sera incluse dans la demande de subvention auprès du Département ce que le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

- **Urbanisme** : un élu s'interroge sur les dossiers d'urbanisme en cours. Une réunion de la commission aura lieu prochainement pour un permis qui vient d'être déposé. Concernant les dossiers de déclaration préalable, la commission n'a pas été réunie mais pourra accéder à ces dossiers.

- **Commission aménagement** : Madame BOBILLIER fait un rapide compte rendu de la réunion.

- **Commission affaires générales** : Monsieur le Maire indique qu'une refonte du site de la CCJN est en cours et que l'organisation d'une conférence des secrétaires a été demandée.

- **Corbeaux** : de nombreux oiseaux envahissent les jardins. Une demande sera faite au Président de la chasse.

Fin de la séance à 21h40.

Le Maire,
P. GIMBERT



*Le secrétariat de mairie sera fermé
du 05/07/2021 au 18/07/2021 et du 02/08/2021 au 15/08/2021.*